



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

DÉCLARATION DE L'ÉTAT D'URGENCE POUR 48 H

Chelsea, le 10 août 2024 – La Municipalité de Chelsea a déclaré l'état d'urgence locale sur l'ensemble de son territoire à 9 h 10 aujourd'hui après avoir communiqué avec le Centre des opérations gouvernementales (COG) pour les prévenir de la mise en vigueur du Plan de mesures d'urgence.

Plusieurs chemins ont été endommagés par les pluies diluviennes. Hier soir, notre équipe a travaillé d'arrache-pied afin de rétablir la circulation sur les chemins suivants :

- Chemin de la Montagne
- Chemin Meech
- Chemin Juniper

Les chemins principaux suivants sont toujours fermés à la circulation. Ce matin, nos équipes sont sur place afin d'évaluer les travaux nécessaires au rétablissement dans les meilleurs délais.

- Chemin Hollow Glen
- Chemin Fleury

Afin d'assurer la sécurité de ses résidents, l'équipe des Travaux publics procède aussi à l'inspection du réseau routier pour faire l'inventaire des chemins secondaires, ponceaux, entrées charretières et chemins privés sur lesquels certaines résidences peuvent être enclavées.

Une mise à jour de la situation est publiée régulièrement sur [Pivot, votre espace citoyen](#).

Pour signaler un secteur touché, veuillez communiquer avec la Municipalité.

- Chemins municipaux : 819 827-9911
- Infrastructures (égout, aqueduc, parcs, etc.) : 819 230-0652

Les citoyens qui doivent quitter leur domicile pour une urgence, mais qui sont dans l'impossibilité de le faire dû à l'état du chemin sont priés de composer le 9-1-1. Les services d'urgence sont déployés sur notre territoire pour y répondre.

La Municipalité de Chelsea remercie ses citoyens et citoyennes pour leur collaboration.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

-30-

Information :

Ghislaine Grenier

Responsable des communications par interim

Municipalité de Chelsea

communications@chelsea.ca

819 827-1124 poste 202